

Formation

Référent harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes en entreprise

Public : Référent harcèlement, CSE, employeur, responsable ressources humaines, manager, toute personne amenée à traiter des situations de harcèlement et de violences au travail.

Objectifs :

- Caractériser d'un point de vue juridique les situations de violences sexuelles et sexistes au travail (VSST) ainsi que les situations de harcèlement moral
- Connaître le rôle, les missions et les responsabilités du référent harcèlement
- Mettre en œuvre des outils de prévention
- Traiter les signalements

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour / 07 heures

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Validation de la formation : Attestation de fin de formation envoyée par mail.

Tarif : Nous contacter (*intra-entreprise*)

PROGRAMME

Cadre juridique des violences et du harcèlement au travail

- S'approprier le cadre juridique
- Définitions : harcèlement sexuel, agissements sexistes, harcèlement moral
- Identifier les différentes formes de violence sexuelle et sexiste au travail
- Distinction entre conflit, management inadapté et harcèlement moral
- Lister les obligations de l'employeur
- Notions de procédures pénales et civiles
- Les sanctions pénales et civiles pour la personne mise en cause et pour l'entreprise

Le rôle du référent harcèlement moral, sexuel et agissement sexiste

- La mission du référent désigné par l'employeur
- La mission du référent désigné par le CSE parmi ses membres
- Mettre en place une politique de prévention
- Savoir agir en cas de signalement
- Définir un processus post-signalement

Mettre en œuvre des outils de prévention

- Connaître les acteurs internes et externes de la prévention
- Vérifier la mise en place des outils règlementaires
- Développer des actions de communication
- Repérer les comportements à risque
- Les mécanismes du harcèlement et ses conséquences
- Les actions de prévention : information et formation du personnel
- Les actions curatives : entretiens avec les harceleurs et les victimes
- Les actions d'urgence : recours au droit d'alerte

Traiter les signalements

- Accueillir la parole de la victime
- Conduire un entretien (victime, témoins, personne accusée)
- S'appuyer sur faits, les preuves et les témoignages
- Mener une enquête et présenter ses résultats
- Les faux pas à éviter
- Ecouter avec neutralité
- Mesures disciplinaires
- Accompagner la victime dans ses démarches
- Restaurer un collectif de travail

Profil formateur :

Juriste, psychologue, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (certifié IPRP) et risques psychosociaux.

Tous nos intervenants sur cette thématique sont spécialisés dans différentes formes de violences (harcèlement moral, harcèlement physique, violence sexuelle, violence sexiste, discrimination).

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

- Apports théoriques
- Echanges
- Pédagogie active et participative
- Pédagogie ludique et innovante :
 - ✓ Vidéos de sensibilisation
 - ✓ Témoignages
 - ✓ Etude de cas concrets
 - ✓ Mises en situation
 - ✓ Jeux pédagogiques
- Salle de formation équipée
- Support pédagogique remis aux participants
- Paperboard ou tableau blanc

Modalités d'évaluation :

- Questions orales ou écrites
- Etudes de cas
- **Evaluation formative continue**
- Retour du formateur

Nous contacter :**Evolu Formation**

contact@evoluformation.com

04 28 29 25 33

Date d'actualisation : février 2026